



2 JOURS

12 ÉLUS MAX

PRÉSENTIEL / VISIO

BEST

Les leviers de négociation du budget ASC

Maximisez le budget ASC de votre CSE grâce à des techniques de négociation concrètes, des arguments solides et des outils éprouvés.

PRÉREQUIS Aucun prérequis • **DÉLAI D'ACCÈS** Immédiat, à la demande du client

— DESCRIPTION

Le budget des activités sociales et culturelles représente souvent la ressource la plus importante dont disposent les élus du CSE pour améliorer concrètement la vie des salariés. Pourtant, de nombreux CSE ne négocient pas ce budget ou se contentent de reconduire les montants historiques. Cette formation apporte aux élus les connaissances juridiques, les outils chiffrés et les techniques de négociation pour augmenter significativement le budget ASC, dans le respect des règles légales.

— OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les bases légales et jurisprudentielles du financement des ASC
- Maîtriser le calcul de la masse salariale brute servant d'assiette à la contribution
- Identifier les pratiques des entreprises comparables pour argumenter
- Construire un dossier de négociation structuré et convaincant
- Maîtriser les techniques de négociation face à l'employeur
- Utiliser les données légales et les accords de branche comme leviers
- Connaître les recours en cas de refus ou de désaccord persistant
- Mettre en œuvre une stratégie de long terme pour augmenter le budget

— PROGRAMME

- Les bases légales du financement des ASC : article L.2312-81 du Code du travail
- Calcul de la contribution employeur : assiette et taux minimum légal
- Les usages et accords collectifs : comment les identifier et les utiliser
- Pratiques sectorielles : benchmarks et études comparatives
- Identifier les marges de manœuvre dans votre entreprise
- Construire le dossier de négociation : chiffres, arguments, contre-propositions
- Les techniques de négociation : ancrage, écoute active, gestion du rapport de force
- Simulation de négociation : jeux de rôle employeur/élus
- Les recours en cas de désaccord : médiation, saisine de l'inspection
- Optimiser l'utilisation du budget négocié : outils et bonnes pratiques
- Communiquer les résultats aux salariés : valoriser l'action du CSE



CSE ACADEMIE

06 59 05 52 13 · www.cseacademie.fr · infos@cseacademie.fr



ACCESSIBILITÉ · PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Toute situation particulière est à signaler à contact@cseacademie.fr. Un référent handicap étudie et met en place les adaptations nécessaires (accès, supports, rythme).